

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique et
solidaire

Secrétariat Général

Direction des ressources humaines

Décision du 19 juin 2019

**portant nomination des représentants du personnel au comité technique de
l'administration centrale institué au ministère de la transition écologique et solidaire**

NOR : TREK1917179S

(Texte non paru au Journal officiel)

Le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire ;

La ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales ;

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics ;

Vu l'arrêté du 18 mai 2018 portant création de comités techniques au sein des services du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires ;

Vu le procès-verbal de recensement et de dépouillement des votes du comité technique de l'administration centrale du 10 décembre 2018 en vue de la désignation des représentants du personnel au comité technique de l'administration centrale ;

Vu la décision du directeur des ressources humaines du 15 janvier 2019 relative à la composition du comité technique de l'administration centrale et la décision modificative du 8 avril 2019 ;

Vu la liste des candidatures de la CGT au scrutin du comité technique d'administration centrale du 6 décembre 2018 ;

Vu la proposition de nomination du 12 juin 2019 de la CGT ;

Sur la proposition du Directeur des ressources humaines ;

Décide :

Article 1

Monsieur Fabien BENOIT est nommé au comité technique de l'administration centrale en qualité de représentant du personnel comme membre suppléant, au titre de l'organisation CGT, en remplacement de Monsieur Jean-Pierre CASTAGNEYROL.

Article 2

L'article 1 de la décision du 08 avril 2019 est modifié comme suit :

1. Membres titulaires :

Au titre de l'organisation FO :

Monsieur Philippe LE-GUILLOU
Madame Jacqueline BALZA
Monsieur Jean-Claude PROTEAU

Au titre de l'organisation UNSA :

Monsieur Antoine DE PINS
Madame Vanessa TOGNETTI
Monsieur Bruno KOUBI

Au titre de l'organisation CFDT :

Monsieur Bruno JOSNIN
Monsieur Dominique VINCENT

Au titre de l'organisation CGT :

Monsieur Jacques GIRAL
Madame Myriam DIAF

2. Suppléants :

Au titre de l'organisation FO :

Madame Laurence PICHELIN
Monsieur Xavier DE LACAZE
Monsieur Patrick FROITIER

Au titre de l'organisation UNSA :

Monsieur Siva VELOT

Madame Emmanuelle DORMOND
Monsieur Éric TETELIN
Au titre de l'organisation CFDT :

Monsieur Denis SOLINA
Monsieur Éric AUGEREAU

Au titre de l'organisation CGT :

Monsieur Fabien BENOIT
Madame Francette EMBOULE

Article final

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales.

Fait le 19 juin 2019

Pour le ministre d'État et par délégation,
Le directeur des ressources humaines

Signé

Jacques CLÉMENT